



FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

OVS végétal Occitanie

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION SANITAIRE EN OCCITANIE

PREAMBULE

Les OVS de la filière végétale en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées ont, en 2014-2015, initié un travail d'enquête sur les dangers sanitaires (diagnostic sanitaire) portant sur tous les secteurs végétaux de leur territoire.

Ce travail représente la 1^{ère} étape de l'élaboration du schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires qui sera porté au CROPSAV fin 2019, piloté par Monsieur le Préfet de région.

Pour définir ce schéma stratégique d'intervention, la FREDON doit pouvoir disposer d'un état des lieux complet des dangers et menaces pesant sur les végétaux dans la région (productions agricoles végétales, forêts, espaces verts, etc.). Ce travail s'inscrit dans le cadre du diagnostic préparatoire à l'élaboration du schéma de maîtrise des risques sanitaires dans le domaine végétal dans la région (Arrêté du 31 décembre 2014 relatif au schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires NOR AGRG1431409A).

Ces travaux ont fait l'objet de documents de synthèse et d'une présentation dans leur CROPSAV respectifs.

Début 2017, la FREDON Occitanie, OVS pour la région Languedoc-Roussillon, a établi une synthèse des deux diagnostics (L-R et M-P) avec s'ajoutant à la fusion bibliographique, un tour d'horizon des principales filières donnant une vision d'ensemble sur la région Occitanie.

Cette synthèse a été présentée à la DRAAF Occitanie courant 2017.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC SANITAIRE

Les dangers sanitaires sont les dangers biologiques (bactéries, virus, champignons, arthropodes, vertébrés, etc.), qui sont de nature à porter atteinte à la **santé des animaux et des végétaux**, à la chaîne alimentaire, au commerce des animaux et des végétaux, ou susceptibles d'être transmissibles à l'homme.

Dans notre région, les travaux s'engagent pour définir un **schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires (SRMDS) dont l'objectif est de fixer les priorités régionales (agricoles ou non) et les stratégies de surveillance, prévention et de lutte sur lesquelles l'ensemble des partenaires sera amené à se mobiliser. L'objectif est de sécuriser le compartiment agricole et les productions primaires**. Il est aussi de donner un cadre réglementaire aux dangers de catégorie 2 voire 3 pour mettre en place soit des luttes obligatoires (D2) soit des programmes collectifs volontaires (D2, D3).

Ce travail s'inscrit dans les dispositifs d'éligibilité aux indemnisations par le FMSE qui sont des leviers dans la gestion des crises sanitaires. En effet, pour l'accompagnement de la lutte et des pertes, le FMSE ne peut prendre en compte que les dangers en lutte obligatoire et ouvre des perspectives pour la lutte contre les DS3 dans le cadre des programmes collectifs volontaires.

LA MISSION DIAGNOSTIC SANITAIRE 2019

Le paysage sanitaire a évolué dans le secteur végétal depuis 2015.

De nouveaux dangers, des arrêts ou des limitations d'usages de certaines matières actives, des changements de catégorisation de certains DS, des changements dans les stratégies technico économiques des filières, font qu'une actualisation est indispensable.

La FREDON Occitanie reprend les travaux en 2019 avec comme objectifs :

1. Dresser un document unique état des lieux aussi précis et exhaustif que possible des dangers sanitaires auxquels sont exposées les productions végétales en OCCITANIE :

Les garrigues - 8 rue des cigales - 34990 JUVIGNAC

Tél. : 04.67.75.64.48 - Fax : 04.67.75.80.52

Mail : fredon.lr@orange.fr - Site : www.fredonoccitanie.com

SIRET : 39509536700037 APE : 9412Z

2. Identifier, parmi les listes d'organismes nuisibles pour les végétaux, réglementés ou non réglementés, les dangers présents en OCCITANIE et les principales menaces dans le domaine végétal auxquelles la région est potentiellement exposée.
3. Actualiser les listes des référents consultés lors des deux précédents diagnostics (intervenant dans le domaine phytosanitaire en OCCITANIE). Ce travail se fait notamment en partenariat avec la Chambre régionale d'Agriculture avec laquelle nous avançons sur ce dossier.
4. Dresser le panorama des dangers présents ou des principales menaces dans le domaine végétal, synthétiser et illustrer les données descriptives de la situation et de l'évolution de la situation sanitaire.
5. Faire une répartition de ces 3 dangers par filière sur le territoire de la région Occitanie (service Géomatique de la FREDON Oc)
6. Collecter, synthétiser et illustrer l'ensemble des informations épidémiologiques régionales disponibles (épidémiologie descriptive et analytique) sur la base des documents réalisés en 2015 sur les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.
7. Dégager des analyses 2019, les 3 dangers sanitaires par filière qui ont émergé des contacts filières. Vérifier à dire d'expert, la pertinence des données par des réunions de synthèse avec les partenaires de la FREDON.
8. Associer dans un tableau des méta critères par danger :
 1. Existence d'un plan d'action déjà mis en œuvre, si oui sur quel territoire ?
 2. Existence de moyens de gestion pertinents permettant la réalisation d'un plan de maîtrise sanitaire
 3. Liste des partenaires sur ces dangers sanitaires
 4. Quels financements mettre en œuvre pour accompagner le plan d'action
 5. Garder une case vide pour un méta critère économique (poids du danger sanitaire sur la /les filières)
6. Associer les partenaires des secteurs végétaux en région Occitanie pour dresser des piste de plans d'actions, de programmes collectifs volontaires inscrits dans une trame de SRMDS.

Ce travail est une base pour la mise en place d'un SRMDS Occitanie filière végétale. Le SRMDS permettra de résoudre des écueils sanitaires à des développements économiques par l'ensemble des acteurs économiques, santé des végétaux ou politique.

METHODOLOGIE

Les critères d'évaluation tiennent compte :

1. du poids sanitaire du DS
2. De l'impact du DS sur l'économie de la filière (en relation avec les orientations économiques des opérateurs (Chambre d'Agriculture, Coop de France, syndicalisme, collectivités territoriales, etc...))
3. Des impasses et contraintes phytosanitaires et de réglementation sanitaire qui pourront à court terme avoir un impact sur la gestion durable des DS.
4. Des orientations stratégiques des filières agricoles (conversion en agriculture biologique, diversification , etc.)

Les référents par secteur végétal sont interrogés sur la base d'un questionnaire simple qui a pour objectif de prioriser les DS par secteur. La liste est établie avec les partenaires de la FREDON, notamment la Chambre Régionale d'Agriculture.

Les garrigues - 8 rue des cigales - 34990 JUVIGNAC
Tél. : 04.67.75.64.48 - Fax : 04.67.75.80.52
Mail : fredon.lr@orange.fr - Site : fredonlr.com
SIRET : 39509536700037 APE : 9412Z

Des réunions de synthèse élargies seront réalisées en fin de parcours pour valider collégalement les données issues de ce travail.

C/ Les rendus :

- les documents seront étudiés avant le rendu final en réunion de cadrage.
- Production d'un document synthétique cohérent avec l'objet de la mission et comprenant un rapport de restitution de la globalité des informations recueillies et une annexe présentant de manière synthétique les informations disponibles propres à chaque danger.
- Production d'un PPT pour la présentation de l'étude.
- Production des documents détaillés suivants :
 - tableaux (Excel) des données sanitaires brutes recueillies (déjà dans les deux précédents diagnostics)
 - liste des partenaires rencontrés (nom, adresse, coordonnées / liste Excel format adresse)
 - les rendus des visites

Les supports des documents :

une version dématérialisée format Open Office ou Microsoft Winword et une version PDF

Lors du CRPSAV du 22 mai 2019, une présentation de l'état des travaux sur deux filières sera exposé.

- Filière vigne
- Filière JEVI

Les garrigues - 8 rue des cigales - 34990 JUVIGNAC
Tél. : 04.67.75.64.48 - Fax : 04.67.75.80.52
Mail : fredon.lr@orange.fr - Site : fredonlr.com
SIRET : 39509536700037 APE : 9412Z